



Guide de la

*petite  
enfance*



## « Une politique Petite Enfance au service des familles de Mauges-sur-Loire. »

En associant le Centre social Val'Mauges et le service Petite Enfance de Mauges-sur-Loire, nous avons construit ce livret pour vous : futurs et jeunes parents, nouveaux arrivants sur la commune... Les possibilités d'accueil offertes aux familles de Mauges-sur-Loire sont diverses. Du multi-accueil, qui répondra plus à une volonté de faire découvrir la vie en collectivité à votre enfant ou l'envie de s'évader de temps en temps, en passant par l'assistante maternelle, mode de garde plus individuel, plus « cosy » comme à la maison, le Guide Petite Enfance permet à chaque parent de trouver le mode d'accueil adapté à son enfant.

En tant qu'élu, notre priorité est de répondre aux besoins de nos habitants. Chaque parent doit donc pouvoir trouver un mode d'accueil pour son ou ses enfants mais aussi un temps d'apprentissage, de découverte, d'éveil culturel et artistique, de rencontres...

**Jean-François Briand**

Adjoint à la Petite Enfance de Mauges-sur-Loire

Devenir parents, être parents de jeunes enfants, c'est un métier passionnant qui s'accompagne de questionnements, de recherches et de choix à opérer. Confier la garde de son tout petit enfant pour reprendre son travail, faire une recherche d'emploi, suivre une formation ou tout simplement pour souffler un peu, n'est pas une mince affaire. Ce guide de la petite enfance n'a d'autre ambition que de faciliter vos recherches et vous aider dans vos choix. Il montre la diversité et la qualité de l'offre de garde sur le territoire.

Plus largement, le centre social met la famille au cœur de ses actions. La commission famille a pour objectif d'accompagner les parents dans leur « métier de parents », d'aider les parents à concilier vie professionnelle et vie privée, de faciliter les liens entre les générations et entre les familles. Un vaste programme qui mobilise des professionnel.le.s, des bénévoles : parents, élus, des associations et des institutions partenaires.

**Anne Bretault**

Présidente du Centre Social Val'Mauges

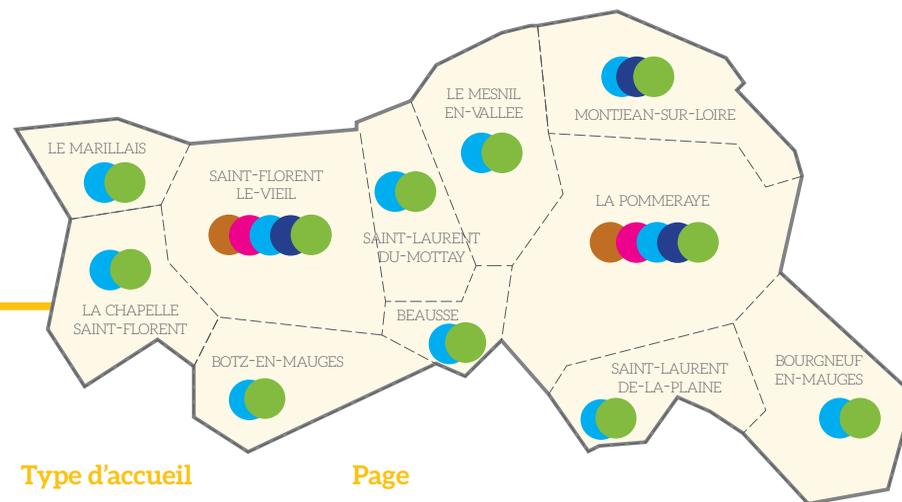
# Sommaire

- 4 Où accueillir votre enfant ?
- 6 Le service petite enfance et le centre social
- 8 Les multi-accueils
- 10 Les assistantes maternelles
- 12 A la maison
- 14 Les relais assistantes maternelles
- 16 Autour de la petite enfance
- 18 Apprendre et se divertir





# Où accueillir votre enfant ?



	Lieu d'accueil	Âge des enfants	Type d'accueil	Page	
<b>Crèche</b>	Au multi-accueil	2 mois - 3 ans	Collectif	8	
<b>Halte-garderie</b>	Au multi-accueil	2 mois - 6 ans	Collectif	8	
<b>Assistants maternelles</b>	Chez l'assistante maternelle	Pas de limite d'âge (selon agrément)	Individualisé (de 1 à 4 enfants)	10	
<b>Maisons d'assistantes maternelles</b>	Dans la maison d'assistantes maternelles	Selon les règlements intérieurs	Petit collectif	11	
<b>Garde à domicile</b>	Au domicile de la famille	Pas de limite d'âge	Familial	12	

# Le service Petite enfance

Le service Petite Enfance fait partie du pôle Service à la Population de la commune de Mauges-sur-Loire. Il est en étroite relation avec les responsables de structures, la chef de service Affaires scolaires et Enfance-Jeunesse et l'adjoint en charge de l'enfance et jeunesse. Son rôle est de coordonner les deux multi-accueils du territoire. Il accompagne les responsables dans leur fonction afin de répondre au mieux aux besoins des familles et des enfants. Il a également pour mission la gestion de la commission d'attribution des places en accueil régulier dans les multi-accueils.



## Service Petite Enfance

Direction des Services à la Population  
Mairie de Mauges-sur-Loire  
ZA La Lande  
Saint Florent le Vieil  
49410 Mauges-sur-Loire



02 41 72 02 53  
[www.mauges-sur-loire.fr](http://www.mauges-sur-loire.fr)



# Le centre social

Association qui s'adresse à tous les habitants et associations de la commune, le centre social développe un projet d'animation globale et met en oeuvre des actions pour le « mieux vivre ensemble ». Le projet se décline en différents secteurs, de la petite enfance aux seniors, en passant par la famille, l'écocitoyenneté, la vie associative, etc. Le Relais Assistantes Maternelles est géré par le centre social et s'intègre dans le projet « Petite Enfance ».

## Le groupe de bénévoles Petite Enfance

Ce groupe de parents et professionnels réfléchissent à la place de la petite enfance sur le territoire et accompagne les parents dans leur rôle éducatif. Ouvert à tous, il organise régulièrement des animations: ateliers parents/enfants, spectacles, cafés-débats, animations en famille, groupes de paroles de parents, etc.



## Centre social Val'Mauges

Place du Bourg Davy  
La Pommeraye  
49620 Mauges-sur-Loire



02 41 77 74 29  
[centresocial-valmauges.fr](http://centresocial-valmauges.fr)



# Les multi accueils

Crèche et halte-garderie



## Multi Accueil Pom d'Api

7 rue de la Chapelle  
La Pommeraye  
49620 Mauges sur Loire  
Tel: 02 41 77 83 88



## Multi Accueil La Galipette

2A rue David d'Angers  
Saint-Florent-le-Vieil  
49410 Mauges sur Loire  
Tel: 02 41 72 63 48



## Age des enfants

Crèche (Accueil régulier): 2 mois à 3 ans  
Halte Garderie (Accueil occasionnel sur réservation): 2 mois à 6 ans



## Type d'accueil

Accueil en groupe (18 places maximum)

Un multi-accueil propose aux parents différents modes de garde pour les enfants âgés de moins de 6 ans. Il permet de combiner un accueil régulier (crèche) ou un accueil occasionnel (halte-garderie) à temps plein ou temps partiel. Il permet également un accueil temporaire suite à des changements de situation familiale ou professionnelle. Les enfants sont accompagnés par des professionnelles de la petite enfance : éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, auxiliaires petite enfance.



## Où se renseigner?

**Pour l'accueil occasionnel**, les inscriptions se font sur rendez-vous auprès de l'une des directrices.

**Pour l'accueil régulier**, dépôt d'une demande d'admission avant passage de la commission d'attribution pour attribuer les places vacantes (3 fois par an).

Renseignements auprès du service Petite enfance de Mauges-sur-Loire.  
02 41 72 02 53 | page 6

## Un projet pédagogique

Les professionnelles ont établi un projet pédagogique commun aux deux structures. Il permet de donner du sens à leur action, d'avoir un référentiel commun tant en termes de savoir-être que de savoir-faire. Il s'articule autour des attitudes des professionnelles et des moyens mis en place, tout en restant centré sur l'enfant. Ce fil conducteur permet de conserver une cohérence dans les pratiques, indispensables pour proposer un accueil de qualité aux enfants et aux parents.



# Les assistantes maternelles



## Lieu d'accueil

Au domicile de l'assistante maternelle



## Où se renseigner?

Relais Assistantes Maternelles  
02 41 77 74 29



## Age des enfants

Ce mode d'accueil concerne tous les enfants, sans limite d'âge selon l'agrément de l'assistante maternelle



## Type d'accueil

Accueil individualisé

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance pouvant accueillir jusqu'à 4 enfants mineurs, à son domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles (MAM). Avant d'accueillir un enfant, l'assistante maternelle doit obligatoirement être agréée par le Département, puis suivre une formation de 120 heures. Elle assure dans un climat familial la santé, la sécurité et l'épanouissement de l'enfant qui lui est confié. Elle est employée directement par les parents.

## Les MAM

Dans certaines communes déléguées, des assistant(e)s maternel(le)s se regroupent et accueillent les enfants en dehors de leur domicile, c'est ce que l'on appelle une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Selon l'agrément des services PMI du Département, une MAM peut accueillir jusqu'à 16 enfants. Les professionnelles ont le même statut qu'une assistante maternelle exerçant à son domicile.



Renseignements auprès du  
Relais Assistantes Maternelles  
02 41 77 74 29 | page 14

# A la maison

## La garde à domicile

Mode de garde occasionnel ou régulier, la garde à domicile permet aux enfants de rester dans leur cadre de vie habituel. Quel que soit leur âge, ils peuvent être gardés toute la journée ou sur des horaires particuliers.

Dans le respect des consignes données par les parents, l'enfant évolue à son rythme et avec

ses repères.

Aucun agrément, ni aucun diplôme n'est requis pour exercer le métier de garde à domicile. Le parent peut être l'employeur direct de son salarié(e) ou faire appel à un organisme spécialisé : ADMR, Latitudes Services, Anjou Domicile, O<sub>2</sub>, etc.



### Lieu d'accueil

Au domicile des familles



### Où se renseigner?

Auprès du Relais Assistantes  
Maternelles | page 14  
Auprès des associations  
ou entreprises spécialisées



### Age des enfants

Tous les enfants, sans limite d'âge.



### Type d'accueil

Accueil individualisé

## Et la garde partagée ?

Très développée en ville, elle consiste à faire garder ses enfants avec ceux d'une autre famille, alternativement au domicile de chacune d'entre elles. Le coût est ainsi partagé.

## Le baby-sitting

Le baby-sitting est un mode de garde occasionnelle, de courte durée, au domicile des parents. Il ne se substitue pas aux autres modes de garde mais complète l'offre de garde et/ou permet de s'accorder une petite pause.

Un baby sitter est reconnu comme un salarié à domicile, dont le travail doit être déclaré. Il bénéficie des mêmes droits sociaux et d'une couverture. Sous certaines conditions, les parents employeurs peuvent bénéficier d'aides financières.

## Devenir baby-sitter

Le centre social propose tous les ans une session de formation de 2 à 3 jours pour les jeunes de Mauges-sur-Loire, à partir de 16 ans. Ils sont sensibilisés au développement de l'enfant, aux techniques de puériculture, jeux, attitudes relationnelles... La liste des baby sitter ayant suivi cette formation est disponible auprès du Centre Social.



### Lieu d'accueil

Au domicile des familles



### Où se renseigner?

Auprès du Centre Social Val'Mauges  
02 41 77 74 29 | page 7



### Age des enfants

Tous les enfants, sans limite d'âge.



### Type d'accueil

Accueil individualisé



### Liste des baby-sitters

de Mauges-sur-Loire  
mise à jour tous les ans



## Le relais assistantes

Géré par le Centre social Val'Mauges, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu dédié aux bébés, aux parents, futurs parents, assistantes maternelles, gardes à domicile.



### Lieu d'accueil

Centre Social Val'Mauges  
Siège à la Pommeraye  
Antenne au Pôle famille  
à Saint-Florent-le-Vieil



### Où se renseigner?

Sur rendez-vous du lundi  
au samedi matin  
02 41 77 74 29

## maternelles

C'est un lieu d'information qui a pour vocation de favoriser la rencontre entre les familles et les assistantes maternelles. Les animatrices proposent un accompagnement autour du rôle de parent-employeur et facilitent la mise en œuvre d'une relation sereine (liste, contrat initial et suivi de la relation contractuelle, rémunération... ). Le Relais accompagne également les assistantes maternelles dans l'exercice de leur métier (soirées à thèmes, groupe d'échanges, départ en formation continue, démarches pour les candidates à l'agrément... ).

## Les matinées récréatives

Le RAM propose des matinées récréatives dans les 11 communes déléguées, ouvertes aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles, ou garde à domicile. Ce sont des lieux d'éveil pour les tout-petits qui peuvent ainsi commencer à découvrir la vie en petit groupe et explorer des activités telles que la motricité, les contes et comptines, la musique, le transvasement... Le planning des matinées de votre commune est disponible auprès du RAM ou sur le site internet du Centre social.

# Autour de la petite enfance

## Les caisses d'allocations familiales

Quelque soit votre régime, les caisses d'allocations familiales sont des partenaires fondamentaux des services d'accueil de la petite enfance. Elles apportent une aide directe aux familles pour la garde de leur enfant et participent au financement des structures collectives. Ainsi, elles peuvent prendre en charge une partie des frais occasionnés, avec notamment la prestation du « Complément Libre Choix du Mode de Garde ».



### CAF

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Tel : 0 810 25 49 30



### MSA

67 bis rue de la Lime

49600 Beaupréau-en-Mauges

[www.msa49.fr](http://www.msa49.fr)

Tel : 02 41 31 75 45



## La Protection Maternelle Infantile

Dès la grossesse et jusqu'aux 6 ans de l'enfant, la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Département propose un accompagnement au rôle de parent. Des sages-femmes, puéricultrices et médecins de la PMI peuvent ainsi apporter soutien et conseils sur le quotidien de l'enfant : son comportement, son alimentation, ses activités, son sommeil...

La PMI est mise en œuvre par les Maisons départementales des solidarités (MDS). Pour bénéficier de ce service, prenez rendez-vous auprès de la MDS.



### Maison Des Solidarités des Mauges

2 rue du sous-préfet Barré

49600 Beaupréau-en-Mauges

Tel : 02 41 49 76 10

[www.maine-et-loire.fr](http://www.maine-et-loire.fr)

# Apprendre et se divertir



## La ludothèque Pom Récré

Géré par une équipe de bénévoles, la ludothèque Pom Récré, est un espace dédié au jeu et au jouet, qui favorise les échanges. Ouvert à tous (petite enfance, famille, assistantes maternelles, associations...), vous pouvez y emprunter des jeux et jouets ou jouer sur place.  
Mercredi : 17h30 - 18h30  
Samedi : 10h - 12h



### Pom Récré

Salle Jean de La Fontaine  
La Girauderie - La Pommeraye  
49620 Mauges-sur-Loire  
pom.recre@gmail.com

## Les bibliothèques de Mauges-sur-Loire

Géré par six bibliothécaires et 200 bénévoles, les 11 bibliothèques de Mauges-sur-Loire sont ouvertes à toute la population. On y trouve des livres, des magazines, des vidéos, de la musique, des ressources numériques. Pour les tout-petits : lecture sur place, bébés-lecteurs et partenariats avec les multi-accueils.



### Lieu d'accueil

11 bibliothèques, 1 dans chaque commune déléguée



### Age des enfants

Tous publics



### Bibliothèques de Mauges-sur-Loire

02 41 72 75 32  
www.mauges-sur-loire.fr

## Pour les tout-petits

**Lecture sur place :** Les bibliothèques et leurs collections sont accessibles à tous, même sans adhésion, pour de la lecture en toute liberté avec son enfant.

**Prêts de documents :** emprunts, retours et réservations dans les onze bibliothèques avec une carte individuelle, gratuite pour les jeunes mineurs et pour les assistantes maternelles agréées de la commune.

**Bébés-lecteurs :** mini-séance d'histoires et de comptines, un temps pour lire et pour choisir, à destination des 0-3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles : 1 fois par semaine (hors vacances scolaires).

**Partenariat avec les multi-accueils** pour enrichir les activités lecture :

- Voyage-lecture pour permettre aux petits d'appivoiser les émotions véhiculées par les histoires lues
- Dépôt de livres et de CD

**Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant ?**  
Ce guide, réalisé par la Commune de Mauges-sur-Loire  
et le Centre Social Val'Mauges, vous donnera les clés  
pour trouver la solution la plus adaptée à vos besoins.

---

Commune de Mauges-sur-Loire  
Pôle Services à la population  
ZA La Lande  
Saint-Florent-le-Vieil  
49410 Mauges-sur-Loire

02 41 72 02 53  
[www.mauges-sur-loire.fr](http://www.mauges-sur-loire.fr)

